

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



« L'approche de la Banque en matière de transferts de fonds des migrants »

L'initiative Migrations et Développement

Mars 2009

Préparé par OIVP

I. Introduction

1 La banque s'est engagée dans le domaine des transferts de fonds des migrants dès 2006. Depuis la demande en direction de la Banque n'a cessé de croître. En octobre 2008, suite à un appel à proposition faite aux institutions de financement de développement par le Ministère français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, la Banque a été retenue et sollicitée pour abriter un nouveau fonds fiduciaire ouvert à plusieurs donateurs, destiné à la mobilisation des ressources et des compétences des migrants africains au service de leurs pays d'origine. Cette proposition est consistante avec l'approche de la Banque. Elle aidera à formaliser son initiative qui vise la mobilisation des compétences et des ressources que recèlent les diasporas africaines en appui aux efforts du développement durable menés par leur pays d'origine. Sur la base de ces développements, la Banque est engagée dans la consolidation de ses activités dans le cadre d'une initiative intégrée, se fondant sur la création d'un fonds fiduciaire dédié. Le premier objectif de cette note est d'informer les Conseils des dispositions que prend la Direction en vue de la mise en œuvre de cette initiative. Le Conseil sera invité à considérer et approuver la création d'un fonds fiduciaire multi-bailleurs en appui à l'initiative Migrations et Développement.

2 Cette note se subdivise en sept sections. Après la présente introduction, la suivante revient sur le système des transferts de fonds et sa portée internationale. La troisième section fournit une vue d'ensemble des transferts de fonds en Afrique. La quatrième présente l'expérience de la Banque et les leçons qu'elle en a tirées. Les deux sections suivantes présentent l'approche de la Banque des questions identifiées dans les développements précédents et propose le cadre de mise en œuvre de ladite approche. La dernière section résume les principales conclusions de la note et présente les étapes futures.

II Contexte

3 Les envois de fonds par les migrants¹ constituent l'une des principales sources de flux financiers en direction des pays en développement. En 2007 leur montant est estimé à plus de 320 milliards de dollars EU. Différentes études empiriques montrent que les envois de fonds effectués par le biais des canaux informels pourraient représenter au moins la moitié de ce montant estimatif officiel, ce qui en fait la principale source de capitaux extérieurs pour de nombreux pays en développement². De nos jours, 1 personne sur 10 à travers le monde participe directement aux envois de fonds, soit en envoyant soit en recevant ces fonds. En 2007, on estimait à quelque 125 millions le nombre de travailleurs migrants qui aident de la sorte 500 millions de personnes, membres de leurs familles restés dans leur pays d'origine.

4 Les données et analyses disponibles indiquent que les flux d'envois de fonds ont joué un rôle primordial pour amortir, aux niveaux communautaire et familial, les conséquences des catastrophes naturelles et des crises économiques. En outre, ils ont contribué de façon significative à la réduction de la pauvreté et au développement de l'entrepreneuriat. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'une augmentation de 10 % des envois de fonds contribuerait à réduire de 1,5 % le taux de pauvreté. Compte tenu de leur rôle anticyclique, les envois de fonds par les migrants constituent un important facteur de stabilité financière nationale, même si dans certaines situations, ils peuvent entraîner des distorsions du marché, en particulier l'appréciation artificielle de la monnaie et les tensions sur les marchés locaux de biens et services.

Le système d'envoi de fonds

5 Les études existantes, y compris celles exécutées par la Banque permettent de souligner que le concept

¹ Par envoi de fonds, on entend les transferts transfrontaliers récurrents de montants relativement modestes effectués par les travailleurs migrants au profit de leurs parents dans leur pays d'origine.

² Bulletin n° 2005/201 de la Banque mondiale du 16 novembre 2005, « Migration Can Deliver Welfare Gains, Reduce Poverty. Says Global Economic Prospects 2006 ».

« envois de fonds » ne renvoie pas à de simples opérations individuelles mais correspond à un système intégré et dynamique où chaque acteur, en l'occurrence *le migrant, le bénéficiaire, le gouvernement, les intermédiaires financiers formels et les opérateurs financiers informels*, a ses motivations et stratégies propres et rencontre des difficultés spécifiques, dont certaines sont liées au système financier existant et ses caractéristiques (en considérant les intermédiaires formels et informels comme parties intégrantes de ce système), tandis que d'autres sont davantage d'ordre social et culturel.

6 Le premier objectif du *migrant* consiste à optimiser le volume des ressources transférées de la manière la plus directe, commode, sûre et, dans la mesure du possible, la plus économique. Quant au *bénéficiaire de l'envoi de fonds*, sa première préoccupation consiste à recevoir les fonds sur une base régulière et, parfois, au besoin, à l'avance. L'intérêt des *gouvernements (des pays d'origine)* consiste à optimiser les ressources mobilisées et à élargir leur assiette fiscale. Pour leur part, les *intermédiaires financiers formels* souhaitent accroître les flux de ressources canalisés par leur biais afin d'accroître leurs recettes et base de capital **pour la rétrocession**. Il en va de même pour les *opérateurs informels*, dont l'objectif consiste également à optimiser les flux de fonds transitant par leur système afin d'accroître leurs recettes (sous forme de commissions, etc.).

7 Chaque acteur du processus d'envoi de fonds a des besoins particuliers et se heurte à des contraintes spécifiques, dont les principales sont indiquées ci-dessous.

- *Les migrants*

- La confiance limitée dans les intermédiaires financiers (**la crédibilité et la stabilité des intermédiaires, hormis les STA, sont souvent remises en cause**, en particulier celles de la poste dans les pays francophones) ;
- les taux de change appliqués sont souvent nettement moins favorables que ceux du marché ;
- les produits bancaires et financiers proposés aux migrants par les intermédiaires financiers (banques, IMF, ONG, etc.) ne répondent pas toujours à leurs besoins ;
- la connaissance limitée des produits proposés par les intermédiaires financiers qui ne sont pas suffisamment proactifs ;
- le nombre limité des produits financiers répondant à leurs besoins spécifiques ;
- le temps mis par les banques pour assurer les transferts est trop long ;
- les commissions prélevées sont trop élevées, en particulier par rapport aux montants transférés ;
- certains canaux sont risqués (lorsque l'on a recours aux canaux informels).

- *Les bénéficiaires des fonds*

- Les produits bancaires et financiers proposés aux bénéficiaires des envois de fonds par les intermédiaires financiers (banques, IMF, ONG, etc.) ne répondent pas à leurs besoins ;
- la couverture géographique des zones non résidentielles où vivent la plupart des bénéficiaires reste très limitée ;
- la connaissance que les bénéficiaires ont des produits proposés par les intermédiaires financiers est limitée.

- *Les gouvernements (des pays d'origine)*

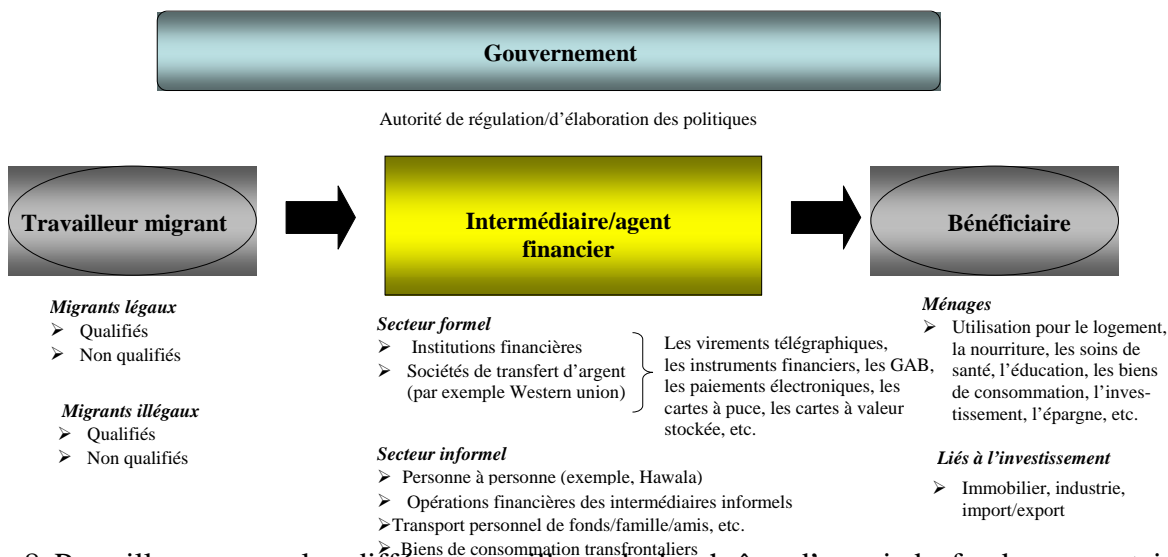
- les systèmes financiers sont inefficaces ;
- les politiques et règlements en vigueur ne permettent pas d'attirer les envois de fonds vers les canaux formels ;
- Difficultés à s'assurer que les ressources des transferts ne soient pas utilisées dans le blanchiment d'argent.

- *Les intermédiaires financiers formels*

- Les instruments financiers ne disposent pas des capacités nécessaires pour supporter les flux d'envois de

- fonds, lorsqu'ils existent ;
- il existe peu ou pas de liens financiers entre le pays de résidence du migrant et son pays d'origine ;
 - les capacités et l'infrastructure physique sont limitées, en particulier dans les zones rurales des pays d'origine (dans de nombreux pays, dans un souci de contrôle de leurs coûts de gestion, les banques ne disposent de succursales que dans les grandes villes) ;
 - l'infrastructure disponible est insuffisante pour la mise en œuvre des technologies appropriées à l'effet de mettre à profit les nouveaux produits ou d'établir les liens commerciaux nécessaires ;
 - la mise en œuvre du principe « connaître son client » du GAFI est onéreuse. De plus, souvent les migrants et les bénéficiaires des envois de fonds ne disposent pas des documents nécessaires pour remplir les conditions imposées.
- *Le secteur informel*
 - Il n'existe aucun recours juridique en cas d'abus, dans la mesure où il s'agit d'un secteur non réglementé ;
 - ce secteur fonctionne en toute discrétion, avec peu ou pas de documents ;
 - il n'existe aucun stimulant pour l'amener à se formaliser

Systeme d'envoi de fonds



8 Par ailleurs, pour les différents maillons de la chaîne d'envoi de fonds, un certain nombre d'obstacles freinent la canalisation des fonds vers l'usage productif sous forme d'investissements, en particulier pour le travailleur migrant, qui pourrait disposer d'opportunités d'investissement dans le pays de résidence, mais ne disposer d'aucuns cadre d'affaires propice (législation relative à l'investissement, **procédures**, bureaucratie, etc.), infrastructure d'information appropriée (données du marché, contacts sur le terrain, etc.), prestataires de SAE appropriés, ni soutien nécessaire.

III Programme international et initiatives en cours

9 Compte tenu du rôle important que jouent les envois de fonds dans les pays en développement tant au niveau macroéconomique que pour la satisfaction des besoins des pauvres dans les pays en développement, ainsi que des insuffisances liées aux données officielles, le G8 a lancé en 2004 l'Initiative mondiale sur les envois de fonds. Cette initiative vise à améliorer la collecte de données, rendre le cadre réglementaire plus propice afin de réduire les coûts des transferts, réduire le poids du secteur informel et accroître l'impact en termes de développement de ces transferts. Dans le cadre de cette initiative, le Groupe du Luxembourg a été créé, en 2006, afin de piloter les activités internationales sur la collecte de données et d'aider les pays à améliorer les estimations relatives aux flux d'envois de fonds, dans le cadre des statistiques sur la balance des paiements. Ce

travail est piloté par les institutions de Bretton Woods, Eurostat faisant fonction de secrétariat. Grâce à cette initiative de sensibilisation à l'échelle mondiale, la collecte de données sur les envois de fonds s'améliore et le rôle économique des migrants et des diasporas est mieux reconnu. Parallèlement aux activités du Groupe du Luxembourg, le groupe de travail dirigé par la Banque des règlements internationaux et la Banque mondiale a défini une série de principes généraux en vue d'aider les pays à améliorer leurs services d'envoi de fonds³.

10 Au cours de la dernière décennie, une attention accrue a été accordée à la capacité des envois de fonds à contribuer au développement des pays d'origine. Différentes études ont été effectuées dans plusieurs pays afin d'évaluer l'ampleur et la nature des envois de fonds, et d'en mesurer l'impact sur le développement. Cependant, elles n'ont que faiblement concerné l'Afrique. S'agissant de ce continent, les données disponibles demeurent fragmentaires et peu fiables. Cela rend difficile l'élaboration de programmes de développement spécifiques bien articulés à même d'assurer une meilleure utilisation de ces ressources. Les données concernant l'Afrique sont particulièrement rares et la plupart des études portent sur le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est.

11 Le manque de statistiques fiables sur les migrations internationales et les flux d'envois de fonds constitue un obstacle majeur pour les décideurs, les gouvernements, les prestataires de services et les organisations de développement. À l'heure actuelle, il existe peu ou pas de systèmes pour collecter les données sur les flux d'envois de fonds. La plupart des sources citent la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI) pour évaluer les flux de fonds, ce qui ne prend pas en compte les transferts informels de fonds et ignore, en partie, les montants très modestes. En outre, il existe une pénurie de données en ce qui concerne les canaux d'envoi utilisés, le principal usage des fonds envoyés (la consommation plutôt que l'investissement) et l'impact social des envois de fonds sur la réduction de la pauvreté, l'autonomisation des femmes, l'éducation et les soins de santé. En dépit des difficultés liées à la collecte de données, la BIAI a accompli des avancées en vue d'améliorer la compréhension globale des envois de fonds, grâce à des études approfondies dans ce domaine.

12 Le manque de données, en particulier en Afrique, constitue le premier obstacle à surmonter. Pour ce faire, la Banque s'attache à combler le déficit de connaissances sur les tendances, les facteurs déterminants et les impacts de la migration et des envois de fonds sur quelques pays africains en entreprenant des enquêtes et des études. Ce travail est exécuté par le Bureau de l'Économiste en chef, en partenariat avec la Banque mondiale, avec le soutien financier du Canada, de la France, de la Grande Bretagne, du Danemark et du FIDA. Ses résultats sont attendus d'ici à 2010 et concerneront 11 pays d'Afrique subsaharienne. En particulier, ce travail permettra de mieux évaluer les flux d'envois de fonds. Il vise également à étudier l'ensemble de la chaîne, depuis l'expéditeur des fonds jusqu'aux bénéficiaires. Le travail du Bureau de l'Économiste en chef permettra de mesurer l'impact des envois de fonds sur la croissance, les taux de change et la compétitivité économique des pays concernés. Il prend en compte toutes les migrations (y compris les mouvements intra-africains) et devrait contribuer à améliorer les connaissances des banques centrales et à sensibiliser davantage celles-ci sur la nécessité de mieux évaluer les flux d'envois de fonds.

13 Quelques autres initiatives sont en cours et visent à améliorer la qualité des données et à mobiliser les envois de fonds des migrants qui concernent l'Afrique en partie ou exclusivement. Les plus importantes sont présentées ci-dessous.

- L'étude de la Banque mondiale sur la migration de l'Afrique du Nord vers l'Europe. Celle-ci présente de fortes similitudes avec celle qui est conduite avec la Banque.

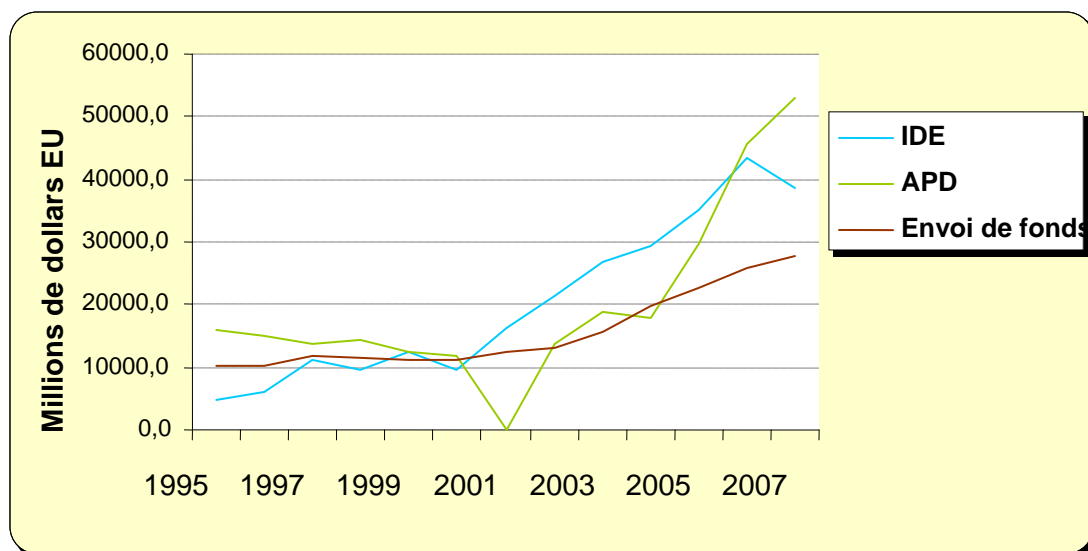
³ Les principes généraux concernent la transparence et la protection du consommateur, l'infrastructure du système de paiement ; le cadre juridique et réglementaire, la structure du marché et la concurrence, la gouvernance et la gestion des risques.

- La Facilité de financement multidonateurs du FIDA pour les envois de fonds. L'UE, la BIaD, le CGAP et le FENU prennent part à cette initiative. Lancée en 2007 par le FIDA, la facilité a une portée mondiale et vise à contribuer à l'établissement de liens entre les organisations à but non lucratif et les intermédiaires financiers (banques, IMF, STA, etc.) pour l'amélioration des services d'envoi de fonds en milieu rural et la canalisation de ces ressources à travers une infrastructure financière rurale adaptée en vue de réduire les coûts des transferts et d'accroître les opportunités d'utiliser de manière productive ces ressources (au service d'une réduction de la pauvreté au sein des familles bénéficiaires et au niveau communautaire. Le présent projet est au début de son exécution et n'a permis de financer). Cette facilité n'a jusqu'ici enregistré que très peu d'opérations à travers le monde, dont une seule en Afrique – le projet de logements au Sénégal.
- Le Projet de l'Institut africain d'envoi de fonds (ARI), piloté par l'Union Africaine avec l'appui technique de la Banque mondiale et le soutien financier de la Communauté Européenne. La CE a approuvé récemment le financement de l'ARI à hauteur de 1,7 million d'euros en vue de renforcer les capacités des États membres de l'UA, des expéditeurs de fonds et des bénéficiaires, ainsi que des intermédiaires financiers en vue d'élaborer et mettre en œuvre les stratégies et instruments opérationnels nécessaires pour faire des envois de fonds un outil de développement et de réduction de la pauvreté. Cet institut est en voie de création, en partie en réponse à la position commune sur la migration et le développement adoptée en juillet 2006 par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement africains à Banjul.

14 Des organismes bilatéraux tels que DFID (Grande Bretagne), l'AFD (France), la GTZ (Allemagne) et MINBUSA (Pays-Bas) jouent également un rôle d'appui ou de pilotage de projets spécifiques dans un certain nombre de pays. Leurs projets visent à faciliter l'investissement des migrants et de la diaspora dans les régions d'origine, dans l'immobilier et dans les secteurs productifs (notamment par le truchement de la formation professionnelle et des services d'assistance). Ils ont également vocation à promouvoir une meilleure utilisation des flux d'envois de fonds pour satisfaire les besoins sociaux des bénéficiaires (investissements dans les routes de desserte et l'infrastructure de santé et d'éducation ; mise en place de projets de microassurance, etc.). Les informations disponibles sur ces activités en cours demeurent limitées. L'on peut constater également qu'elles ne sont pas coordonnées et demeurent fragmentaires, ce qui rend difficile le partage des connaissances et ne permet, pour ainsi dire, pas de tirer des leçons de nature à promouvoir des utilisations de fonds davantage axées sur le développement, dans l'intérêt à la fois des expéditeurs de fonds, des bénéficiaires et des pays destinataires.

15 Les activités déjà entreprises par la Banque et sa collaboration avec la plupart des principaux partenaires au développement dans le domaine des envois de fonds, ainsi que ses propres programmes d'investissement public et privé, de même que ses connaissances et échanges avec les principales parties prenantes, en font l'institution la mieux placée pour fédérer les efforts en cours, Elle est bien positionnée pour aider à répondre aux besoins et attentes des migrants et des bénéficiaires finaux et d'assurer une utilisation optimale des ressources des migrants en vue de promouvoir le développement économique dans les pays et régions concernés.

16 Tel qu'illustré par le diagramme ci-dessous, en Afrique, les envois de fonds ont crû constamment, au fil du temps, tandis que l'APD et l'IDE ont fluctué. Ces transferts ont joué un rôle primordial dans plusieurs pays africains, tant les plus pauvres – tels que les Comores, le Mali, l'Ouganda ou le Togo – que les plus avancés – tels que l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie.



17 Cependant, la crise financière internationale actuelle semble avoir déjà un impact négatif sur les flux d'envois de fonds. Selon la BID, le taux de croissance prévu de ces opérations en Amérique latine, la région la mieux suivie dans le monde pour les envois de fonds, ralentira considérablement. En 2008, la contribution des transferts de fonds au revenu familial dans cette région aurait été inférieure d'environ 2 % à celle de 2007. Tel devrait avoir été le cas en Afrique également. Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'impact de la crise, compte tenu des emplois occupés par les immigrants africains et de leur statut socioprofessionnel dans les pays développés, il devrait être plus atténué que celui enregistré par l'Amérique latine⁴. Déjà, certains journaux et périodiques font état de difficultés accrues rencontrées par les migrants africains dans des pays tels que la France, l'Italie et l'Espagne. Cependant, il y a lieu de tenir compte de l'impact de la crise sur les différentes monnaies. Il est probable que celle-ci affecte davantage les monnaies locales que le dollar EU ou l'Euro. Il s'ensuivra une dépréciation relative des monnaies locales. De ce fait, malgré la crise l'impact négatif sur le revenu des familles qui en tirent parti⁵ sera plus faible.

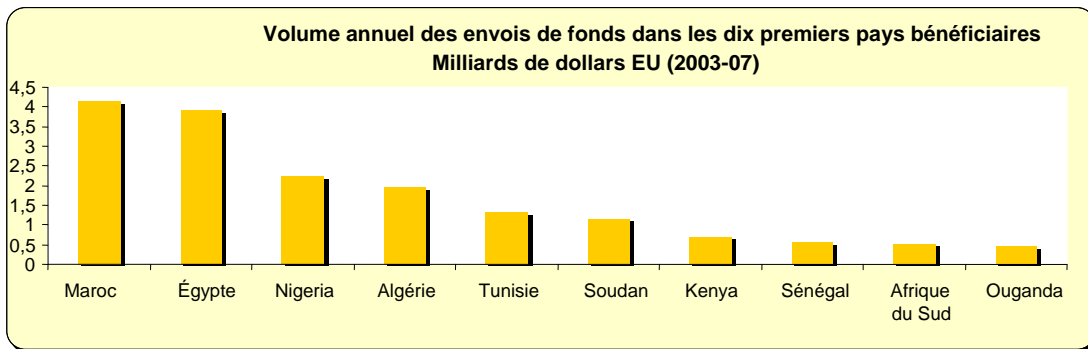
18 Bien que l'on en sache peu sur les envois de fonds en Afrique, dans son évaluation globale, la BIAd estime que leur montant se situe à près de 50 milliards de dollars EU. De 2000 à 2007, ils ont crû de plus de 141 %⁶.

19 Dans de nombreux pays africains, les envois de fonds constituent la source principale et la plus stable de flux de capitaux. Dans certains cas, les ressources financières dépassent l'investissement direct étranger (IDE) et l'aide publique au développement (APD). Par exemple au Maroc, les envois de fonds représentent **637 %** de l'IDE et **452 %** de l'APD ; en Égypte, ils représentent **467 %** de l'IDE et **225 %** de l'APD ; au Cap-Vert, ils représentent **929 %** de l'IDE et **103 %** de l'APD. Cependant, ces chiffres reposent sur les données officielles qui ne rapportent au mieux que les envois de fonds officiellement enregistrés. Ces derniers représenteraient au mieux 50 % des envois de fonds en direction des pays africains. Les diagrammes ci-dessous fournissent des informations sur les dix principaux pays bénéficiaires pour lesquels les données semblent les plus exactes.

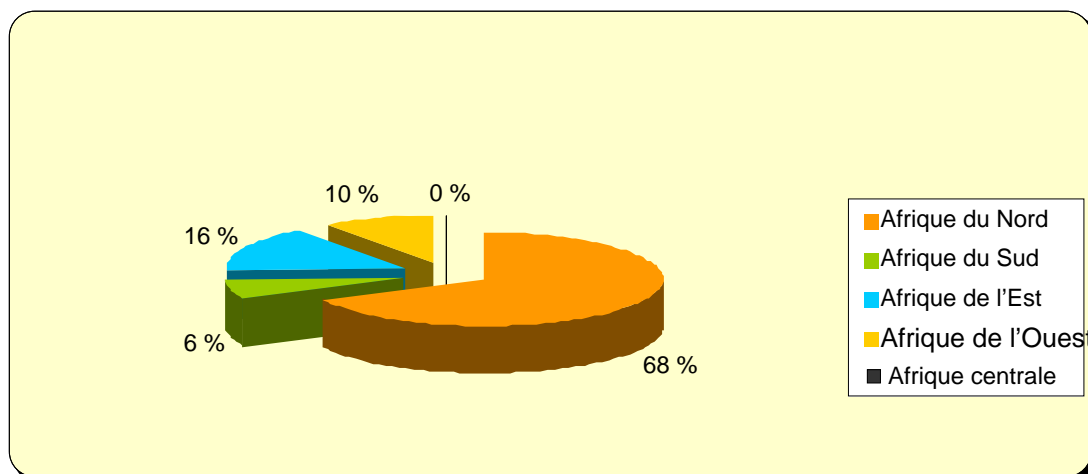
⁴ D'aucuns pourraient soutenir que l'essentiel de l'émigration latino-américaine est aux États-Unis d'Amérique qui sont directement et plus durement frappés par la crise financière. L'impact sur l'envoi des fonds en Afrique, dont l'émigration est principalement européenne sera probablement plus faible et se manifestera plus tardivement.

⁵ Dans « Immigrants and the Current Economic Crisis », Migration Policy Institute (États-Unis, janvier 2009), Demetrios G. Papademetriou et Aaron Terrazas font état de l'accroissement de la valeur réelle des envois de fonds vers le Brésil, l'Inde et le Mexique, en raison d'une dépréciation des monnaies de ces pays par rapport au dollar EU.

⁶ Cf. J. C. Anyanwu et A. E. O. Erhijakpor : « Do international remittances affect poverty in Africa? » BAD, novembre 2008. Cette augmentation pourrait refléter également, en partie, un meilleur suivi des envois de fonds par les banques centrales africaines.



20 Tel qu'illustré par le diagramme ci-dessous, l'Afrique du Nord est la première région bénéficiaire des envois de fonds par les migrants. Elle est suivie de l'Afrique de l'Est. Cependant, ces conclusions reposent sur des données qui sont sujettes à caution, en raison de la qualité des systèmes statistiques de nombre des PMR.



21 Bien que peu de travaux aient été effectués à ce jour sur la migration des travailleurs et leurs envois de fonds en Afrique, certaines institutions, en particulier la Banque, ont entrepris des travaux de recherche et des études approfondies sur ces sujets.

IV L'expérience de la Banque

22 **Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement.** En 2007, la Banque a effectué une étude approfondie dans quatre pays (Comores, Mali, Maroc et Sénégal) qui présentent des caractéristiques économiques et sociologiques différentes, mais partagent de solides liens avec le même pays développé, en l'occurrence la France. Elle est parvenue à la conclusion selon laquelle les envois de fonds représentent 9 % à 24 % du PIB et 80 % à 750 % de l'APD.

23 La plupart de ces ressources profitent aux familles pauvres, essentiellement dans les zones reculées. Elles contribuent à satisfaire leurs besoins fondamentaux et leur permettent d'acquérir des biens et services importants tels que la nourriture, l'éducation et les soins de santé. À la différence de l'aide étrangère, les fonds envoyés par les migrants sont versés directement aux familles dans des zones qu'il est souvent difficile d'atteindre dans le cadre de l'aide au développement. **Selon certaines estimations, une augmentation de 10 % des envois de fonds internationaux, en tant que part du PIB, se traduirait, en Afrique, par une**

réduction de près de 3 % de la population vivant dans la pauvreté⁷. Dans les quatre pays couverts par l'étude de la Banque, la plupart des envois de fonds profitent à des familles pauvres (80 % des bénéficiaires) et permettent à celles-ci de satisfaire leurs besoins fondamentaux, à savoir la consommation, l'éducation et la santé⁸.

24 Outre le travail déjà cité en cours avec la Banque mondiale, l'étude confirme les observations rapportées par les exercices similaires conduits dans d'autres régions du monde relatives aux difficultés rencontrées par les travailleurs migrants (qui représentent la majorité de cette population) à accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins, en raison d'obstacles linguistiques, culturels, juridiques et socioéconomiques. Une telle situation est aggravée par le caractère sous-développé des systèmes financiers dans de nombreux pays d'origine. De ce fait, les travailleurs migrants n'ont-ils d'autre choix que d'utiliser des mécanismes informels pour les envois de fonds. Ces canaux informels ne fournissent pas toujours des services sûrs et donnent lieu souvent à des coûts de transactions élevés. Ils ne sont souvent ni légalement enregistrés ni officiellement reconnus et il n'existe aucun recours en cas de détournement des fonds qui leur sont confiés. Cependant, dans de nombreux cas, ils offrent davantage de souplesse et semblent nettement mieux adaptés aux besoins des migrants et aux attentes des bénéficiaires.

25 Selon les conclusions de l'étude de la Banque, bien que la taille du secteur informel puisse varier d'un pays à un autre, il demeure important, même lorsque l'infrastructure financière est relativement développée et la mobilisation des fonds par les circuits formels est bien assurée comme c'est le cas au Maroc. L'étude a mis en évidence des différences considérables concernant le volume des envois de fonds par les canaux informels. Celui-ci varie de 25 % à 80 %, selon le pays. Le comportement des migrants est déterminé essentiellement par la gamme des services proposés, depuis les banques formelles et les sociétés de transfert d'argent (STA) jusqu'au courrier personnel. **Les prix et le comportement spécifiques à chaque région ne constituent que des facteurs de décision secondaires.** En effet, plus le marché est compétitif et le réseau d'agences dense, plus les envois de fonds ont tendance à transiter par les canaux formels. Les STA se caractérisent essentiellement par le coût élevé des transferts (en moyenne de 5 % à 20 % de commission) maintenus à un niveau élevé grâce aux accords mutuels passés avec les agences bancaires, les bureaux de poste et les institutions de microfinance dans les pays d'origine et faute de concurrents solides.

26 En dépit de leurs faiblesses, en particulier les risques liés aux transferts, les canaux informels d'envois de fonds (l'étude de la Banque a identifié plus de 5 modes informels de transfert, depuis l'utilisation du télécopieur jusqu'aux espèces envoyées par courrier), peuvent répondre aux besoins des travailleurs migrants, offrant parfois des services qui ne sont pas disponibles au niveau des institutions financières classiques. Un exemple, à cet égard, concerne le transfert sous forme d'avance aux familles ou l'accès à des biens dans le pays d'origine, loués en échange de revenus futurs du travailleur migrant. Cependant, ces systèmes souples s'accompagnent de coûts de transactions élevés.

27 L'étude de la Banque a également montré que les ressources allouées à l'investissement dans l'immobilier ou dans le secteur productif, sont importantes. Leur volume oscille entre 25 % et 60 % des transferts totaux, selon les profils socioéconomiques des expéditeurs, les migrants les mieux qualifiés et payés allouant plus de ressources à l'investissement dans l'immobilier et/ou dans les activités productives.

28 Les envois de fonds vers l'Ouganda. Afin d'étudier la possibilité d'utiliser la plateforme développée par la BIAD et son Fonds multilatéral d'investissement (MIF) et qui vise la réduction des coûts des transferts et l'élargissement du rôle et du champ de couverture des institutions de microfinance locales, la Banque a entrepris, en 2008, avec l'appui financier de DFID, des enquêtes en Ouganda, un pays enclavé qui compte de

⁷ Voir J. Anyanwu et A. E. O. Erhijakpor cités plus haut.

⁸ Plusieurs activités de recherche et études localisées de pays africains confirment la corrélation statistique entre les envois de fonds et la réduction de la pauvreté. Voir en particulier J. Anyanwu et A. E. O. Erhijakpor op. cité.

nombreux ressortissants à l'étranger. Les informations recueillies confirment, dans une large mesure, les conclusions susmentionnées. Le volume des transferts formels et informels est bien plus élevé que celui rapporté par les statistiques officielles. En Ouganda, les données de la Banque centrale montrent une augmentation sensible des transferts au cours des dernières années (les montants ayant triplé de 2005 à 2007), après l'enquête 2006 de la Banque auprès des bénéficiaires. Cependant, une fois de plus, les données actuelles sont sujettes à caution, compte tenu de la qualité des statistiques. Il s'agit là d'un lieu commun pour de nombreux pays africains.

29 Autres activités (2009). Le Secrétariat du Partenariat du G8 qu'abrite la Banque « La Finance au service de l'Afrique » a engagé un exercice de coordination entre la Banque et ses partenaires en vue d'organiser une réunion des partenaires du développement à même de jeter les bases d'une meilleure coordination entre les divers opérateurs sur le terrain. Cette réunion devrait se tenir à Londres en avril 2009. La Banque a également été approchée par la Banque mondiale pour se joindre au Groupe de Travail International sur les transferts de fonds des migrants créé par le G8 en juillet 2008. La Banque a également été invitée par le FIDA pour co-organiser un Forum sur les transferts de fonds et une foire autour du thème Transferts de fonds, Modèles d'affaires et Technologie en milieu d'année 2009. Au vu de l'importance des transferts de fonds pour l'Afrique et le rôle de leader que la Banque joue dans le continent, la Banque répondra probablement positivement à ces invitations.

Leçons tirées par la Banque

30 Les principales leçons que la Banque tire de l'expérience internationale et de ses propres activités pourraient se résumer comme suit :

- Les flux financiers au titre des envois d'argent ne sont pas bien cernés, particulièrement en Afrique où la sous-estimation est manifeste. Une meilleure connaissance des flux permettrait d'attirer davantage l'attention et l'intérêt de toutes les parties prenantes.
- En tant qu'institution financière africaine de premier rang engagée dans le développement du continent, ayant un positionnement unique en tant que plateforme d'échanges d'expériences et de savoir-faire entre les différentes régions d'Afrique et en tant que premier partenaire de la plupart des institutions bilatérales et multilatérales engagées dans le domaine des transferts de fonds des migrants, la Banque se doit de jouer un rôle proactif dans la conduite des efforts visant la mobilisation des ressources et des compétences des migrants au service de l'Afrique.
- A l'interne, la Banque a besoin de renforcer l'attention accordée au rôle des migrants dans ses programmes opérationnels.
- Si la Banque pouvait enregistrer le même succès que celui que la Banque interaméricaine de développement a connu entre 1999 et 2008, par une réduction des coûts des transferts de 9% sur une période de neuf années, le montant des ressources additionnelles dont bénéficieraient les populations concernées serait de l'ordre de 5 milliards de dollars des EU qui est de l'ordre des engagements annuels de la Banque en faveur du continent.
- Bien que la connaissance des flux des transferts des migrants et de leurs modalités est une question importante, les pays ont besoin de projets concrets et bien ciblés pour pouvoir réduire les coûts des transferts et mieux mobiliser les ressources et les compétences des migrants, notamment par l'amélioration de la compétition sur les marchés des transferts, le développement de nouveaux produits financiers et par l'accompagnement des migrants dans leurs projets d'investissement et dans leur contribution au développement local.

L'approche de la Banque s'est fondée sur ces leçons.

5. Approche de la Banque

Objectifs

31 La Banque accorde une haute priorité à la promotion des flux d'envois de fonds en tant qu'outil de développement et de renforcement des liens avec le secteur privé. L'intervention de la BAD dans le domaine des envois de fonds vise à en optimiser l'impact développemental, grâce à l'accroissement de leur utilisation productive, à la promotion des opportunités d'affaires et à la création d'emplois au niveau communautaire. La Banque entend soutenir le développement des services financiers pour les travailleurs migrants et créer des stimulants en vue d'encourager la canalisation des fonds vers un usage productif dans leur pays d'origine.

32 La première priorité des bénéficiaires des envois de fonds consiste, en général, à satisfaire les besoins essentiels. Seules de maigres ressources sont disponibles pour l'épargne et l'investissement. Aussi est-il important d'étudier les mécanismes permettant de réduire les coûts des transferts et d'accroître le volume des ressources disponibles pour l'épargne et l'investissement. Par le passé, les coûts des transferts étaient élevés dans de nombreuses régions du monde, en particulier en Amérique latine où, grâce au rôle joué par la BIaD, en collaboration avec les partenaires locaux, les frais prélevés par les STA ont été réduits de plus de 10 points en **l'espace de** quelques années. À supposer que les frais soient réduits de 5 points en Afrique et en tenant compte uniquement **des transferts formels**, les ressources disponibles augmenteraient de 2,5 milliards de dollars EU tant pour les expéditeurs que pour les bénéficiaires. De tels montants pourraient contribuer, du moins en partie, à donner un coup de fouet au développement et à atténuer les conséquences potentielles de la crise financière actuelle sur les pays africains, les migrants et les bénéficiaires finaux concernés.

33 L'intervention de la Banque s'inscrit également dans le cadre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté (étant donné que les familles recevront davantage de fonds), ainsi que de sa Stratégie de développement du secteur privé. Les envois de fonds peuvent constituer pour les pays un autre moyen de renforcer leurs systèmes de financement, de créer un cadre propice pour le développement du secteur privé et de renforcer l'efficacité des programmes de promotion du développement des MPME, grâce à la canalisation d'un pourcentage accru de ressources vers des usages productifs.

34 La Banque s'attachera essentiellement à promouvoir les alliances et le réseautage stratégiques, à mettre au point de nouveaux produits financiers, à canaliser les ressources vers les usages productifs et à renforcer les capacités des associations et des institutions concernées.

35 Les quatre principaux objectifs opérationnels sont :

1. **Mieux mobiliser les envois de fonds sous forme de flux de ressources** : Au niveau macro, la promotion de la mobilisation de l'épargne et le transit des fonds par les canaux officiels se traduiront par la disponibilité d'un volume plus important de ressources aux fins de rétrocession aux opérateurs du secteur privé.

2. **Accroître les flux de ressources en direction des bénéficiaires finaux, tout en assurant un meilleur contrôle des montants transférés par les migrants** : Cet objectif sera atteint en réduisant les coûts de transactions grâce à l'appui à la conception, à l'expérimentation et à l'introduction de nouveaux outils et produits.
3. **Habiller les communautés locales et les familles** : Cet objectif sera atteint en encourageant les usages plus efficaces des ressources aux fins de consommation sociale (par le soutien aux systèmes de mutuelles et aux partenariats public-privé dans les domaines de l'éducation et de la santé) et en favorisant l'usage productif des ressources disponibles en association avec les entrepreneurs locaux.
4. **Contribuer au renforcement des systèmes financiers dans les pays bénéficiaires**. Cet objectif sera atteint, en particulier en habilitant des agents locaux telles que les institutions de microfinance.

Grâce à l'absorption du secteur informel et à l'amélioration des services proposés par les secteurs bancaire et non bancaire formels, les activités des transferts de fonds des migrants contribueront à la réduction du blanchiment d'argent.

Activités

36 Afin d'atteindre ces objectifs, il y a lieu d'assurer les quatre principales réalisations suivantes :

- 1) amélioration de la collecte de données ;
- 2) amélioration des mécanismes de canalisation des ressources ;
- 3) sensibilisation des principales parties prenantes et du grand public ;
- 4) élaboration de programmes et de projets d'appui à la diffusion des innovations.

1) Amélioration de la collecte de données

37 Dans tous les pays d'Afrique, bien que les flux d'envois de fonds soient importants, l'on sait peu de choses du volume exact de ces opérations (en particulier dans le secteur informel), les canaux utilisés et l'usage des fonds dans le pays d'origine des migrants. Au-delà des activités que la Banque mène en collaboration avec la Banque mondiale et dans le cadre du travail entrepris avec le soutien de la France et de DFID, elle envisage d'entreprendre un certain nombre d'évaluations pays en vue de contribuer à l'amélioration de la base de connaissances sur les transferts africains et d'aider à identifier les obstacles à l'amélioration de l'efficacité des flux d'envois de fonds, l'usage des ressources et les réponses stratégiques appropriées pour mieux concevoir les programmes et projets dans les pays concernés. L'analyse sociologique des envois de fonds joue un rôle capital dans la compréhension des processus de transfert. Par conséquent, afin de mettre au point des systèmes appropriés et les politiques et règlements connexes, il est nécessaire de mieux connaître l'identité des expéditeurs, les raisons qui motivent leurs envois de fonds au pays, la manière dont ils assurent le transfert de ces fonds, la manière dont les fonds sont utilisés par les bénéficiaires et les avantages que les différentes parties prenantes tirent de ces opérations. En particulier, il est important de comprendre la manière dont l'argent est utilisé au niveau des familles afin de savoir les voies et moyens par lesquels celles-ci peuvent mettre à profit ces fonds pour devenir plus autonomes, tout en contribuant au renforcement du marché financier et à la réduction des risques de blanchiment d'argent.

38 De nombreuses études, y compris celle de la Banque, montrent que la majeure partie des ressources des envois de fonds, soit environ 80 %, sert à satisfaire les besoins essentiels, notamment la nourriture, le logement et les autres besoins de base ; les 20 % restants étant consacrés à l'épargne ou aux petits investissements. Bien

que le pourcentage des fonds envoyés et utilisés à ces fins puisse être relativement limité, compte tenu du volume total de ces flux, l'on peut affirmer que ces montants sont importants⁹. Les envois de fonds peuvent constituer un puissant outil de renforcement des systèmes financiers, la mobilisation de l'épargne, la génération de petits crédits d'investissement. Ils peuvent multiplier l'impact économique pour des millions de familles et les communautés au sein desquelles elles vivent. Par exemple, de nombreux agriculteurs de subsistance n'auraient pas la possibilité d'effectuer des investissements en capital sans les envois de fonds effectués par les membres de la famille travaillant dans d'autres pays. D'autres familles préfèrent les dépenses de consommation hors subsistance pour des raisons sociales (mariages, funérailles) ou religieuses (pèlerinage). Il est important de comprendre les avantages supplémentaires à long terme des envois de fonds, notamment l'amélioration du revenu familial et, partant, de la qualité de la vie, l'accroissement des opportunités d'investissement et l'accélération de la croissance économique. L'étude effectuée dans les quatre pays suscités (Comores, Mali, Maroc et Sénégal) apporte des réponses à ces questions et formule des recommandations concrètes, susceptibles de déboucher sur des projets spécifiques.

2) Conception de mécanismes pour la canalisation des ressources et des produits adaptés

39 Les études disponibles mettent en évidence les insuffisances des mécanismes existants en ce qui concerne la canalisation des ressources des migrants vers les familles bénéficiaires dans les pays d'origine. Elles soulignent, en outre, les difficultés que doivent surmonter les migrants désireux d'investir dans leur pays d'origine, du fait du cadre réglementaire en vigueur, du manque d'intermédiaires financiers appropriés et des contraintes d'ordre culturel¹⁰. Aussi, est-il important de concevoir des mécanismes de transfert d'argent qui soient non seulement attractifs pour toutes les personnes qui interviennent dans le processus d'envoi de fonds, mais également efficaces et peu onéreux. Le mécanisme de transfert devrait mettre à profit les intermédiaires ou les réseaux financiers qui ont un rayonnement international bien établi. Ceci comporte de nombreux défis, étant donné que plusieurs institutions potentielles ne disposent d'un vaste réseau ni à l'échelle internationale ni au niveau national. Nombre des personnes qui utilisent les systèmes informels envoient les fonds vers des zones rurales et des régions non desservies par les institutions financières. Parfois, ils souhaitent effectuer des transferts en nature (notamment des ordinateurs, des articles électroménagers, des équipements agricoles, etc.), ce que les institutions de transfert de fonds ne peuvent faire. Les intermédiaires financiers ont besoin de solutions de rechange novatrices pour fournir aux zones bénéficiaires reculées les services commodes et groupés que les fournisseurs de services de transfert non bancaires proposent à l'heure actuelle. Les nouvelles technologies, notamment la téléphonie mobile, les GAB et les appareils de point de vente, offrent des possibilités pour la croissance des services d'envoi de fonds¹¹.

40 La faiblesse des coûts de transactions ne constitue pas l'unique facteur déterminant de la réussite. Les études antérieures effectuées par le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) et l'étude de la Banque ont montré que la proximité de l'organisme de transfert et la vitesse de la fourniture des services revêtent plus d'importance pour de nombreux expéditeurs de fonds que le coût du service. La fourniture de services consultatifs à la famille et aux amis, la publicité et la loyauté à la marque peuvent également constituer des facteurs prioritaires par rapport aux coûts, lorsque l'on choisit un prestataire de services. L'habitude joue également un rôle majeur : les deux tiers des expéditeurs n'avaient fait aucune comparaison avec d'autres services de transfert d'argent.

⁹ L'étude de la Banque montre qu'au minimum 2,2 milliards d'euros sont investis au Maroc, dans l'immobilier et les activités productives. Les chiffres s'élèvent à 490 millions d'euros pour le Sénégal et à 270 millions d'euros pour le Mali (voir rapport de l'Étude de la Banque « Migrant Remittances, a Development Challenge, 2008 »). Voir également « Beyond Small Change – Making Migrant Remittances Count » édité par Donald F. Terry et Steven R. Wilson – Publication de la BID, 2005

¹⁰ Les entretiens effectués avec des migrants mettent en évidence les difficultés que ceux-ci rencontrent en ce qui concerne le recours à leurs parents afin de servir de représentants ou d'agents pour l'achat de maisons ou l'investissement dans des activités productives. Parfois, les fonds envoyés disparaissent purement et simplement ou sont détournés.

¹¹ Cependant, il est important d'éviter de créer des distorsions sur le marché local, lorsque l'on conçoit de nouveaux mécanismes de transfert.

41 Étant donné que les habitudes et la confiance dans le mécanisme de transfert jouent un rôle primordial, même si la technologie appropriée est disponible dans un cadre réglementaire propice, il n'est pas certain que les expéditeurs de fonds utiliseront les canaux formels. Souvent, ces travailleurs migrants ne sont pas familiers avec les institutions bancaires et s'en méfient. Bien que l'utilisation des fonds dépende de ces personnes, il y a lieu d'espérer que l'amélioration des produits financiers les encouragera à recourir au secteur financier formel.

42 La Banque entend financer les innovations et les projets pilotes visant à réduire les coûts de transferts et à mettre au point de nouveaux produits répondant aux besoins des bénéficiaires et aux attentes des expéditeurs de fonds. Elle envisage également de soutenir l'accroissement et le renforcement des capacités de l'infrastructure financière existante, afin d'étendre la couverture, en particulier dans les zones reculées et de réduire les coûts des transferts.

3) Sensibilisation des principales parties prenantes et du grand public

43 L'étude effectuée par la Banque dans les quatre pays susmentionnés montre que les migrants et les bénéficiaires des envois de fonds connaissent peu les marchés de transfert, les coûts des services, les produits financiers disponibles qui pourraient répondre à leurs besoins. Les autorités de réglementation et les décideurs au sein des pouvoirs publics n'accordent pas toujours l'importance requise aux transferts et ne connaissent pas les expériences réussies de réforme du cadre de supervision et de réglementation financière, en Afrique et dans d'autres régions en développement. Les opérateurs financiers dans les pays d'envoi et de réception ont également des connaissances limitées en ce qui concerne les opportunités financières que les transferts pourraient offrir afin d'élargir leur base de capital et la couverture de leurs services. Aussi, est-il important de créer une plateforme permanente pour le partage de l'information et des connaissances entre les principales parties prenantes, notamment sur les coûts, les avantages et les inconvénients des canaux de transfert existants ; les produits novateurs introduits avec succès dans les autres pays et régions ; et les échecs enregistrés en matière d'introduction des nouveaux produits. Il est également important d'organiser des campagnes de sensibilisation couvrant non seulement les principaux opérateurs, mais également les bénéficiaires indirects aux niveaux national et local.

44 La Banque entend soutenir les programmes et activités visant à améliorer les connaissances des parties prenantes et à partager les connaissances sur les opportunités et les menaces liées aux modes de transfert existants et à l'utilisation des ressources connexes.

4) Élaboration de programmes et de projets d'appui à la diffusion des innovations

45 Les enquêtes auprès des opérateurs financiers menées dans les quatre pays susmentionnés ont mis en évidence le caractère fragmentaire des marchés et le faible niveau de circulation de l'information. Les enquêtes menées auprès des autres principales parties prenantes ont montré également que la communication est limitée au niveau de l'ensemble. Ceci a contribué à créer des situations de monopole pour certains d'entre eux, et une attitude de refus de coopérer avec les diasporas pour d'autres (par exemple, de nombreuses autorités locales sont préoccupées par le fait que les migrants apportent souvent un soutien à leurs communautés et financent des projets collectifs tels que les petits barrages, les salles de classe ou les infrastructures de santé, sans tenir compte des programmes inscrits au budget ou des implications de leur soutien pour l'offre, la demande et les prix des biens et services, ni des dépenses renouvelables que ces projets pourraient générer), l'incompréhension du rôle potentiel de certains acteurs locaux (tels que les IMF), etc. La complexité du système des transferts et ses ramifications aux niveaux international, national et local nécessitent la mise au point de programmes intégrés, qui prennent en compte les intérêts, besoins et attentes de toutes les parties prenantes concernées. En particulier, la diffusion des innovations et l'introduction de nouveaux produits

financiers doivent obéir aux principes ci-après : la participation et l'appropriation ; l'exhaustivité et la sélectivité ; et le partenariat et la subsidiarité.

PRINCIPES

46 Participation et appropriation : Il est important de travailler avec les migrants et les bénéficiaires en vue de comprendre leurs besoins et attentes, ainsi qu'avec les autres parties prenantes du système d'envoi de fonds afin de mieux comprendre leurs difficultés et motivations. Une connaissance approfondie et la reconnaissance de leurs motivations respectives permettraient d'améliorer les politiques, procédures et mesures. Ceci faciliterait également la mise en œuvre de ces politiques, procédures et mesures et rendrait tout le système réceptif aux innovations. L'un des objectifs primordiaux de la Banque consiste à aider les parties prenantes (gouvernements, diasporas, intermédiaires financiers, communautés, autorités locales, etc.) dans les PMR à mettre au point des mécanismes et à adopter des programmes d'action de nature à renforcer le rôle de promotion des envois de fonds et à canaliser ceux-ci de la manière la plus économique vers les bénéficiaires finaux.

47 Approche globale et mesures prioritaires : Les questions liées à la migration et à la canalisation des ressources vers le pays d'origine sont nombreuses et très complexes. Il est impératif d'assurer la participation de l'ensemble des parties prenantes à la conception de tout programme afin que celui-ci ait un impact significatif sur le terrain. Il est nécessaire de combiner les pratiques optimales des principaux intermédiaires financiers avec celles des institutions orientées vers la base, notamment les coopératives d'épargne et de crédit, les institutions de microfinance et les entreprises informelles de transfert d'argent (qui seraient intégrées dans le secteur formel), dont l'objectif consiste à mettre les ressources des transferts au service du développement et de la réduction de la pauvreté.

48 Afin d'assurer la réussite de cette initiative, il est également nécessaire de définir les conditions préalables à la mise en œuvre efficace de tout programme ou projet, notamment : la réforme du secteur financier, en particulier en ce qui concerne la réglementation financière et le cadre réglementaire¹² ; la gouvernance d'entreprise et les mécanismes de suivi. En privilégiant une approche de projets pilotes pour l'expérimentation de l'introduction de tout produit novateur ou de tout changement structurel à apporter on en accroît les chances de succès. Elle permet de mieux évaluer également les contraintes et menaces potentielles liées aux changements proposés.

49 Partenariat et subsidiarité : Dans tous ses programmes et activités, la Banque accordera la priorité au partenariat avec d'autres opérateurs, en particulier avec les institutions sœurs, en mettant à profit leurs connaissances, en complétant leurs programmes et projets respectifs et en évitant toute concurrence. La priorité sera accordée aux domaines, pays et zones non desservis par les autres partenaires ou pour lesquels des efforts conjoints sont essentiels pour produire des résultats.

6. Mise en œuvre de l'approche de la Banque

50 Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette initiative, la Banque doit prendre en compte le rôle potentiel des migrants et des diasporas dans la plupart de ses programmes opérationnels, en finançant les projets et activités novateurs à titre pilote et en assurant la sensibilisation du personnel des opérations. En outre, elle doit allouer aux activités susmentionnées des ressources financières et humaines spécifiques. La Direction propose les mécanismes suivants.

¹² Les études ont montré que plus l'on met en place une réglementation en vue de freiner la libre circulation de l'argent, plus l'utilisation des canaux informels de transfert est répandue.

Intégration des envois de fonds et des diasporas dans les opérations de la Banque

51 Afin d'intégrer les envois de fonds et la contribution des migrants dans l'allègement de la pauvreté et le développement des pays cibles, la Banque doit mettre au point des programmes spécifiques de sensibilisation et affiner plusieurs directives opérationnelles. Cet exercice se fera en deux étapes :

- i) la sensibilisation du personnel dans le cadre de séminaires et d'ateliers, en soulignant tant l'importance du rôle que les diasporas africaines jouent déjà dans les pays concernés, au niveau local, que celle des ressources des envois de fonds pour les économies nationales, en particulier dans le contexte de la crise internationale actuelle ; ainsi que de sessions de formation sur les méthodologies à adopter pour une meilleure prise en compte de l'importance des migrants dans la conception des programmes et projets financés par la Banque ; et
- ii) la révision des documents de politique opérationnelle et des directives pertinentes, notamment ceux concernant la santé et l'éducation, l'infrastructure et la microfinance.

Prise en compte des besoins de ressources financières et humaines

52 Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette initiative, la Banque entend mettre en place un fonds fiduciaire multidonateurs qui permettra de compléter ses ressources limitées. En 2009, la Banque envisage d'utiliser essentiellement les ressources qu'elle pourrait mobiliser auprès de ses partenaires pour financer les projets initiés par les migrants et les diasporas ; initier et appuyer la mise au point de produits financiers novateurs ; financer les projets pilotes qui ont de fortes chances de réussite, mais sont encore considérés comme trop risqués par les institutions financières, en raison de leur caractère novateur ; appuyer la mise au point de projets d'infrastructures locales financés par les migrants et faciliter le partage du savoir et des expériences entre les pays africains. Les résultats de ces efforts permettront au fonds de créer les conditions requises pour une meilleure coordination et mobilisation de ressources et de compétences en vue de mettre à profit les potentialités des migrants en matière de développement et de réduction de la pauvreté dans les pays et régions concernés du continent africain. L'initiative conjointe BAD/France visant à créer un tel fonds fiduciaire a été bien accueillie par de nombreux partenaires. La France a déjà annoncé une contribution de 6 millions d'euros pour la création de ce fonds. L'Espagne et le FIDA ont également indiqué leur intérêt.

53 Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette initiative, il est proposé de créer une cellule entièrement dédiée au niveau du bureau d'OIVP, probablement au cours du troisième trimestre de l'année en cours, c'est-à-dire lorsque les activités générées par la mise en œuvre de l'initiative à travers le Fonds justifieraient de disposer d'un personnel totalement dédié. Cette cellule serait dotée d'effectifs très limités et ne devrait pas entraîner une augmentation sensible des ressources grâce au redéploiement de certains fonctionnaires et au recours à des services de consultants financés essentiellement par le fonds fiduciaire. Au nombre de ses principales fonctions figureraient : i) la coordination des activités et opérations du fonds ; ii) l'assistance aux autres unités opérationnelles de la Banque pour l'intégration des activités liées aux envois de fonds dans les activités de prêt et hors prêt ; iii) la diffusion des leçons et des connaissances tirées des opérations pilotées par les autres partenaires dans le domaine des envois de fonds ; et iv) la promotion de la coordination entre les partenaires, aux niveaux local et national, des programmes et activités concernant les migrants dans leur pays d'origine. L'unité serait créée dans le cadre d'un réalignement des responsabilités d'OIVP au regard de plusieurs développements récents, notamment celles relatives aux opérations de garantie et du secteur privé et celles relevant du partenariat public-privé

Conclusion

54 Les envois de fonds par les migrants¹³ sont considérés comme l'une des principales sources de flux financiers. Les données et analyses disponibles montrent que les flux d'envois de fonds ont joué un rôle important dans l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles et de la crise économique aux niveaux communautaire et familial. En outre, ils ont joué un rôle important en matière de réduction de la pauvreté et de développement de l'entrepreneuriat. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'une augmentation de 10 % des flux d'envois de fonds se traduit par un recul de 1,5 % du taux de pauvreté.

55 La BAD a accordé une haute priorité à la promotion des flux d'envois de fonds en tant qu'outil de développement et trait d'union avec le secteur privé. L'objectif global de l'intervention de la Banque dans le domaine des envois de fonds consiste à optimiser l'impact en termes de développement de ces opérations, grâce au renforcement de leur utilisation productive, à la promotion des opportunités d'affaires et à la création d'emplois au niveau communautaire. La Banque entend soutenir le développement des services financiers pour les travailleurs migrants et créer des stimulants en vue d'assurer la canalisation des ressources vers les usages productifs dans le pays d'origine.

56 La Banque entend mettre l'accent sur la promotion d'alliances et de réseautages stratégiques, la mise au point de nouveaux produits financiers, la canalisation des fonds vers les usages productifs et le renforcement des capacités des associations et institutions concernées.

57 Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette initiative, la Banque envisage d'intégrer le rôle potentiel des migrants et des diasporas dans ses programmes opérationnels et les projets novateurs d'appui initiés par les diasporas.

58 La haute Direction soumettra au Conseil, pour approbation, le projet de création d'un fonds fiduciaire multi-donateurs dédié. La création d'une unité sera proposée ultérieurement au courant de l'année, dans le cadre d'un réalignement plus large des responsabilités d'OIVP.

¹³ Par envoi de fonds, on entend les transferts transfrontaliers récurrents de montants relativement modestes effectués par les travailleurs migrants au profit de leurs parents dans leur pays d'origine.